

## RAPID PARE BRISE RÉTROPÉDALE

Une récente insertion publicitaire de **RAPID PARE BRISE** semble marquer le retour à la raison. C'est l'aveu que la technique du cadeau alléchant pour obtenir le remplacement au prix fort du pare-brise endommagé ne constituait pas une pratique professionnelle.



Antérieurement, **RAPID PARE BRISE** avait cédé aux sirènes du cadeau promotionnel : la trottinette (décembre 2023 et juin 2024), le spa (août 2023), le brasero (août 2023), l'airfryer (novembre 2024), entre autres.





Ce concept marketing avait été développé par **CARGLASS** et avait provoqué la généralisation de ces dérives publicitaires : un cadeau de marque offert, mais une facture supérieure au barème moyen des assureurs, et au final un restant à charge pour l'assuré !

Espérons que cette prise de conscience sera suivie par d'autres professionnels.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)).

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))